



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE  
Bureau du foncier agricole

Affaire suivie par :  
Marie Chauvot  
Tél. : 01.60.76.32.40  
Fax. : 01.60.76.33.81  
Mél : [ddt-esa@essonne.gouv.fr](mailto:ddt-esa@essonne.gouv.fr)

## Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

Séance du 27 avril 2017

### Avis sur le dossier de déclaration de projet avec mise en compatibilité de PLU de la commune de Longjumeau

La commune de Longjumeau présente devant la CDPENAF, pour avis, le dossier finalisé de déclaration de projet avec mise en compatibilité de PLU. Cette déclaration de projet concerne l'inclusion en zone urbaine d'un emplacement réservé agrandi par rapport au PLU initial, afin de permettre la réalisation d'un parking pour la gare de Gravigny-Balizy. Ce projet conduira à la consommation de 4 775 m<sup>2</sup> d'espaces agricoles.

**Avis sur le dossier de déclaration de projet avec mise en compatibilité de PLU au regard de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers**  
(L.112-1-1 du code rural et de la pêche maritime)

Après délibération et vote sur le projet présenté, par :

- 11 voix pour,
- 0 voix contre,
- 2 abstentions ;

la CDPENAF émet un **avis favorable** sur le dossier finalisé de déclaration de projet (DP) avec mise en compatibilité du PLU présenté, avec les observations suivantes :

La commission regrette la forme du parking qui rend difficile le travail de la parcelle agricole adjacente. La commission soulève un risque de surdosage lors de l'épandage d'intrants à proximité du parking.

La commission recommande d'accorder une attention particulière à la conception des noues et de limiter l'imperméabilisation afin de ne pas aggraver les ruissellements, en prenant en compte l'hydrogéologie et notamment la présence ou non de nappe perchée.

À Évry, le - 9 MAI 2017

Le président de la CDPENAF,



MAUCH

Cet avis de la CDPENAF est publié sur le site des services de l'État en Essonne :  
<http://www.essonne.gouv.fr/les-questions-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>